



Liste des délibérations présentées lors de la séance de Conseil Municipal
du mercredi 21 février 2024

Séance du mercredi 21 février 2024

Session ordinaire

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 21 février, à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Saint-Maur s'est réuni salle du conseil municipal.

Convocation : mercredi 14 février 2024

Présents : M. RÉAU, M. BERGOUGNAN, Mme VOITIER, Mme LIEGE-LEFRESNE, M. GEORGET, Mme TROCHON, M. DUFRENOY, M. COATRIEUX, Mme LE FLOHIC, M. PIERRY, M. MERIGOT, Mme IMBERT, M. DAHURON, M. VIEIRA-MARQUES, Mme GARCIA-BAUCHÉ, M. VANDAMME, Mme RAFFINAT, M. BLIN, Mme ZAUG, M. LIMBERT, Mme PEYROUTET, Mme MOUILLEBET, M. DAMIEN, M. DE VILETTE.

Absents ayant donné pouvoir :

- Mme MERIOT pouvoir à Mme LE FLOHIC
- Mme GRONDIN pouvoir à M. VIEIRA-MARQUES

Absent non excusé : M. JOLIVET

Secrétaire de séance : Mme Evelyne TROCHON

Membres en exercice : 27

Membres présents : 24

Membres votants : 26

Session ordinaire

- **Délibération n° 2024-02-01** : convention relative à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement ville de Nihérne

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2024-02-02** : Convention relative à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques avec la ville de Villedieu-sur-Indre

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2024-02-03** : Renouvellement de l'assurance du personnel

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2024-02-04** : versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à certains agents

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2024-02-05** : convention police municipale

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2024-02-06** : identification des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables-bilan de la concertation et arrêt de la cartographie communale

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2024-02-07** : Convention avec Châteauroux métropole sur la viabilité hivernale

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Délibération n° 2024-02-08** : rapport d'orientation budgétaire

Le conseil a pris acte du Rapport d'Orientation Budgétaire comme présenté

- **Délibération n° 2024-02-09** : Retrait des délibérations n° 2023-12-10 et 2023-12-11

Délibération adoptée à l'unanimité

La secrétaire de séance,

Evelyne TROCHON



Le Maire,

Ludovic RÉAU

